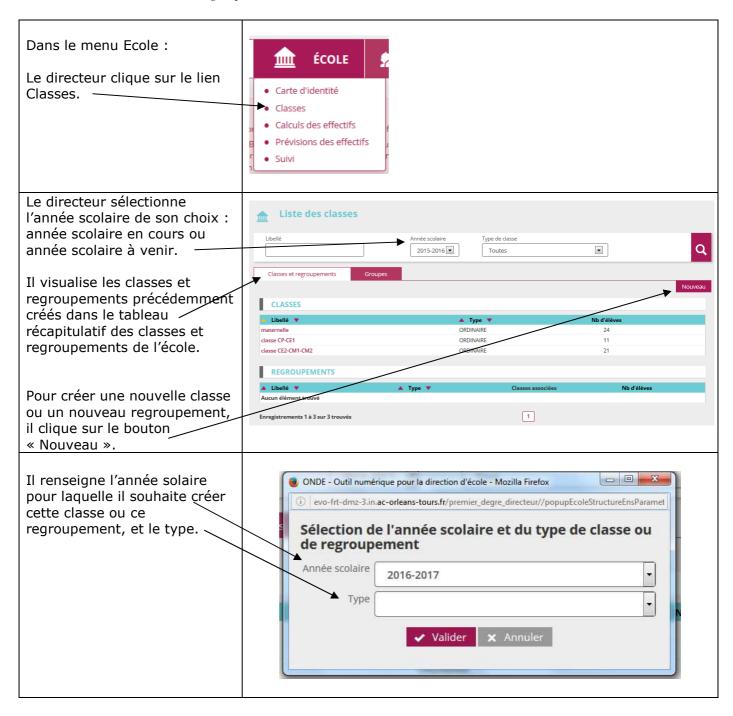
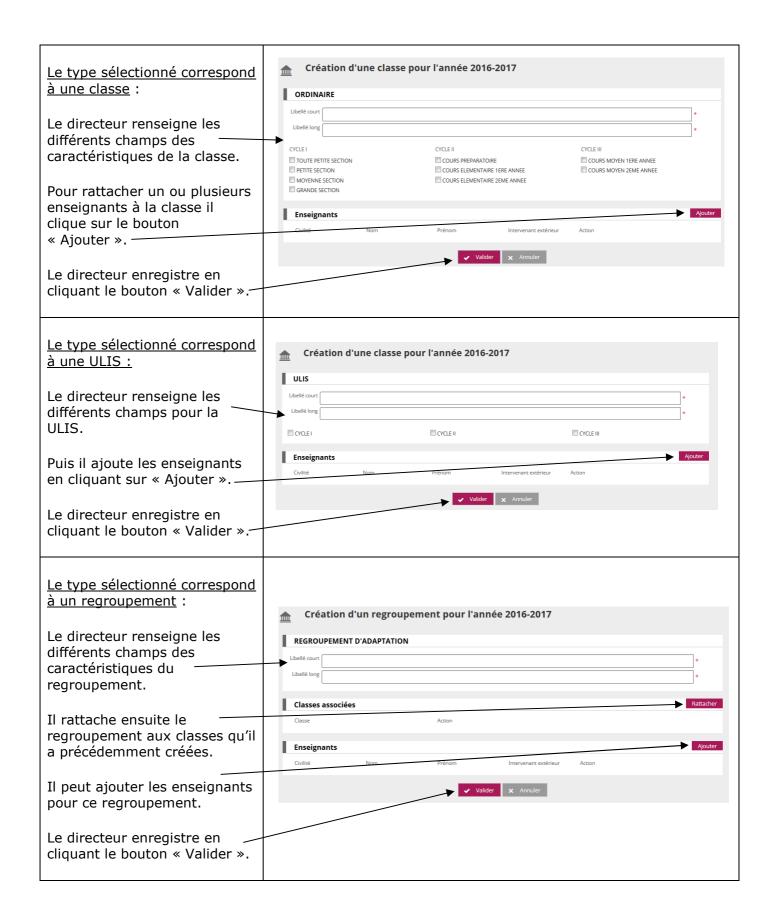
CREATION DES CLASSES, GROUPES ET REGROUPEMENTS

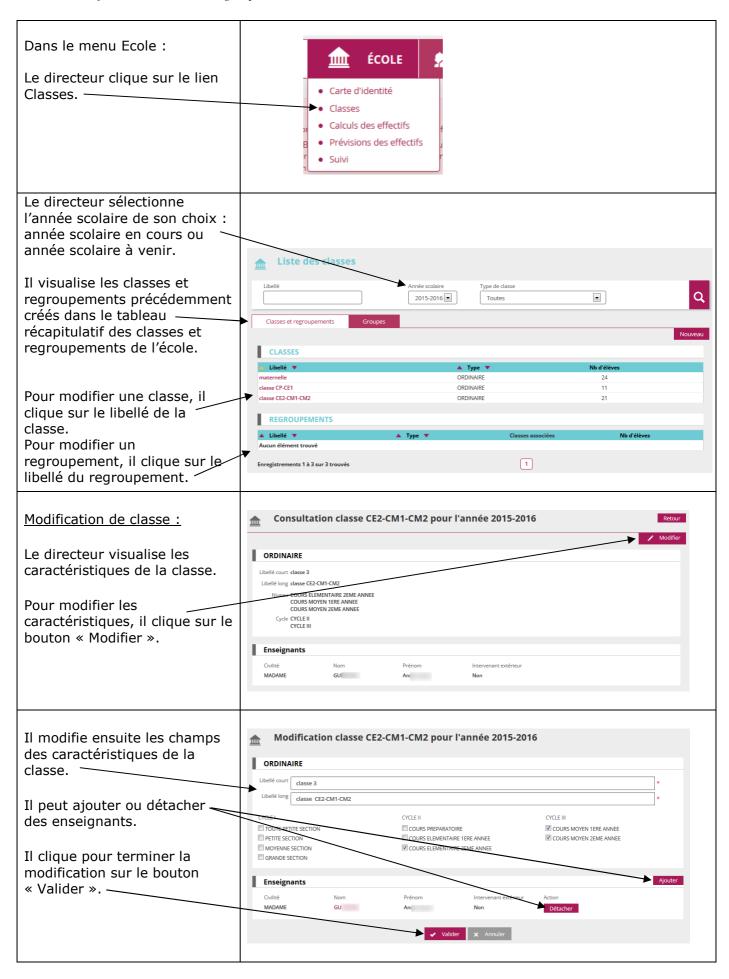
Les classes

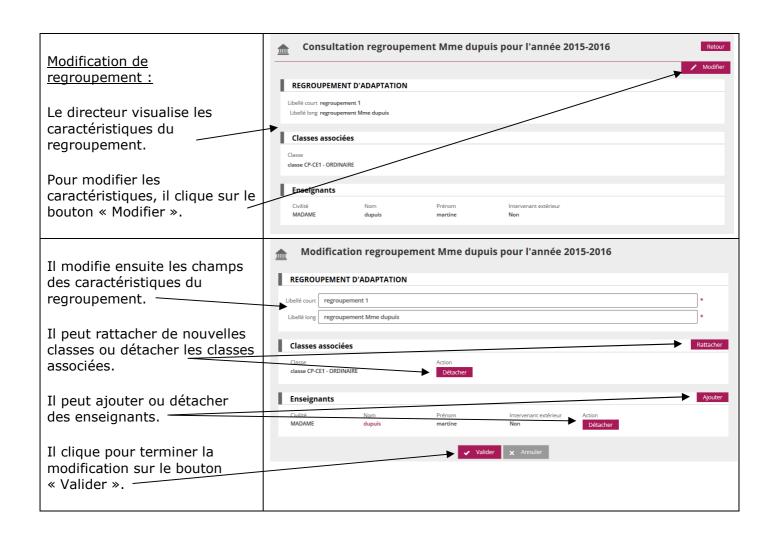
Une classe est une structure d'affectation permanente : classe ordinaire ou Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), constituée pour la durée d'une année scolaire. Un regroupement est une classe d'affectation temporaire, associé à une (ou plusieurs) classe(s) d'affectation permanente(s) : C'est une modalité de prise en charge des élèves, qui fonctionne de manière discontinue.

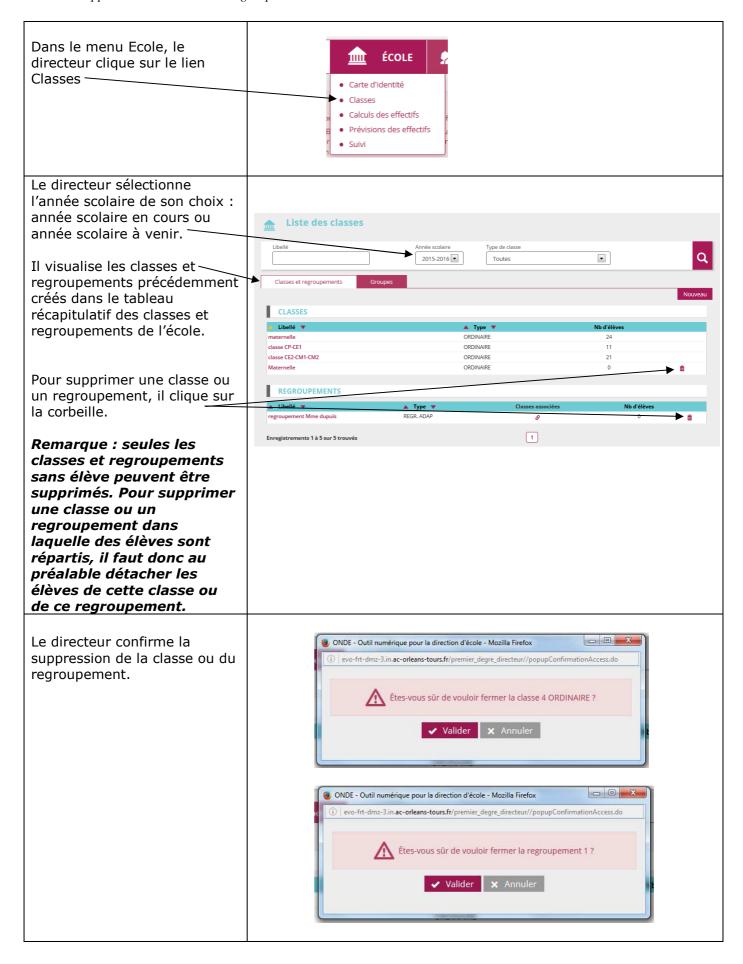
Créer une classe ou un regroupement











Duplication des classes de l'école pour l'année scolaire suivante

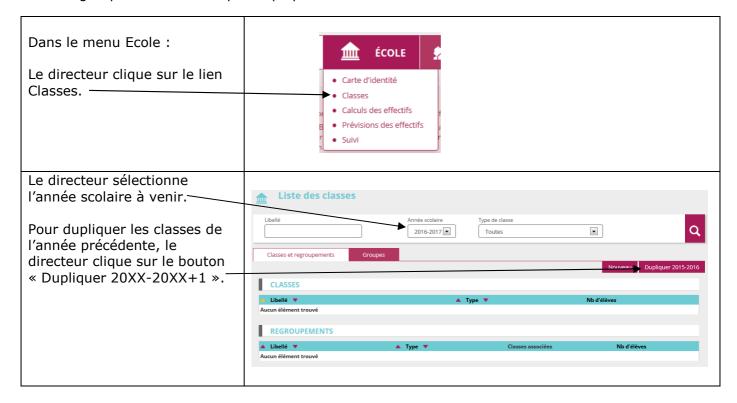
Pour préparer la rentrée scolaire suivante, le directeur a deux possibilités :

- Soit créer les classes une à une en utilisant le bouton « Nouveau » (voir ci-dessus)
- Soit dupliquer toutes les classes de l'école de l'année scolaire précédente

La duplication des classes n'est possible que si aucune classe n'a été encore été créée pour l'année scolaire suivante.

Remarques:

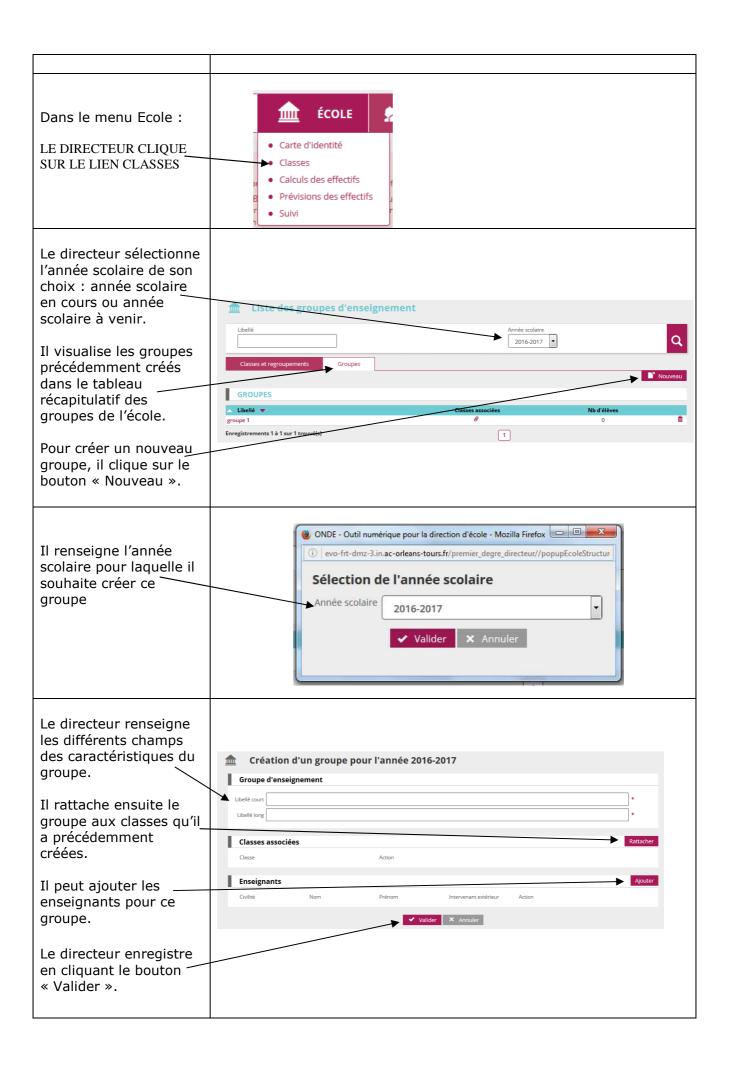
- Si après avoir créé une classe avec le bouton « nouveau », le directeur souhaite utiliser la fonctionnalité de duplication, il doit au préalable supprimer la classe précédemment créée (voir « Supprimer une classe »).
- Les regroupements ne sont pas dupliqués.



Les groupes:

Ce sont des structures d'affectation temporaires qui doivent être associées à une ou plusieurs classes : ensemble d'élèves réunis pour un enseignement déterminé.

Créer un groupe :



Modifier un groupe:

